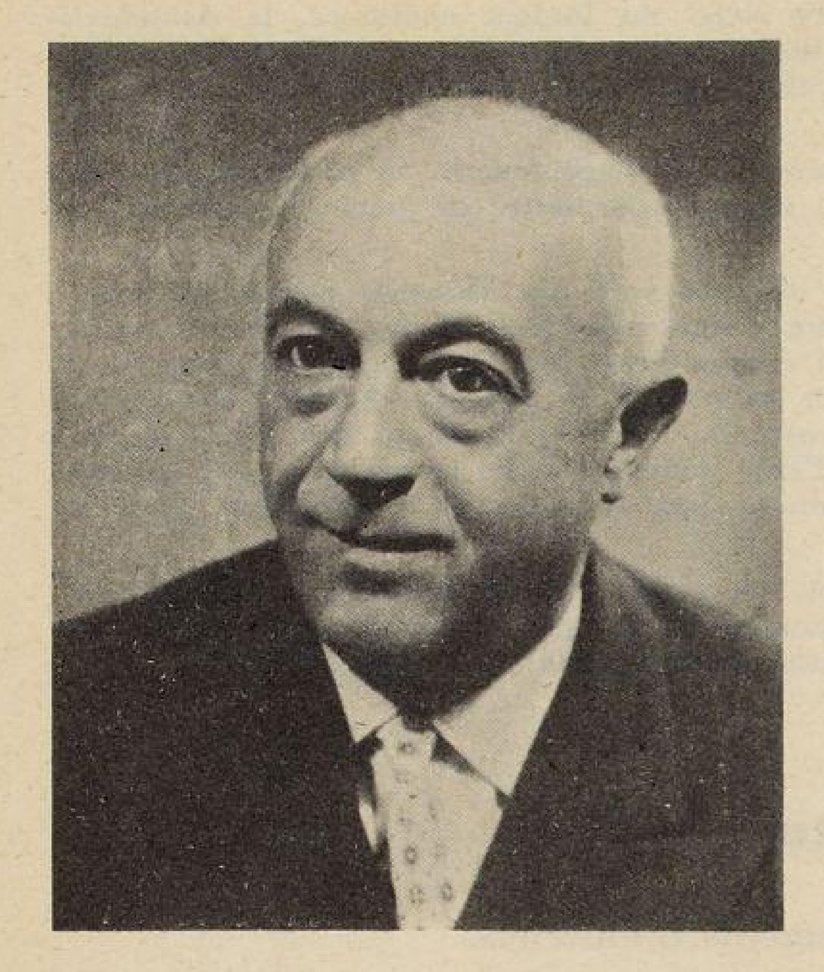
X Htes - Alpes 1° circ.

REPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté - Egalité - Fraternité

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958



1ère Circonscription des Hautes-Alpes

UNION POUR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

CANDIDATURE

Édouard LAMBERT

ÉLECTEURS, ÉLECTRICES,

Au référendum du 28 septembre, vous avez par un vote massif approuvé les institutions de la nouvelle République que vous présentait le Gouvernement du Général DE GAULLE.

L'œuvre entreprise par le Général DE GAULLE est loin d'être terminée. Pour qu'elle soit menée à bien, il faut que les nouvelles institutions fonctionnent avec un esprit nouveau et des hommes nouveaux. Les hommes de l'ancien système et des anciens partis, qui ont attendu jusqu'à la veille de la catastrophe, pour laisser la place au Général DE GAULLE, ne méritent plus votre confiance.

Vous ferez confiance à ces hommes neufs qui ont vu clair quand les autres s'entêtaient dans leurs solutions à courte vue et leurs combinaisons de couloirs, parce qu'ils représentent l'avenir, la rupture définitive avec un passé de honte et de désastre, la garantie d'une France nouvelle, unie, pacifiée, respectée, heureuse... centre d'une communauté fraternelle de 85 millions d'hommes libres.

Les hommes du système voudraient revenir aux erreurs d'hier qui risquent de jeter la République dans une crise nouvelle d'où sortirait la dictature.

Les candidats de l'U.N.R. auront les yeux fixés sur l'avenir, respectueux du rôle que leur a assigné la constitution et soutiendront l'action du Général DE GAULLE, pour le redressement du pays.

Le redressement du pays doit se concrétiser par

1°) La conclusion d'un pacte algérien entre tous les Français sur les bases indiquées par le Général DE GAULLE, dans le *discours de Constantine* et dans sa dernière conférence de presse qui permettront aux Algériens de construire leur avenir avec la France, dans la paix retrouvée.

2°) L'organisation des pays d'outremer au sein de la communauté née du référendum de manière à lui conférer le prestige et l'attrait qui détourneront l'Afrique du neutralisme et permettront la mise en valeur pour le profit de tous les peuples unis à la FRANCE.

3°) La poursuite de la réforme de l'état par la réorganisation de l'administration centrale et le regroupement. La réforme de la justice rendue à la gratuité et une simplification de la procédure.

4°) La simplification du jeu des partis politiques par le regroupement des partis politiques des grandes tendances nationales et l'application stricte des dispositions de la Constitution obligeant les partis politiques à respecter la souveraineté nationale et les principes démocratiques.

5°) Une politique étrangère faisant de la FRANCE au sein de ses alliances traditionnelles une partenaire à part entière dont les opinions seront respectées et qui poursuivra autour d'elle la construction de l'Europe.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

6°) Une politique d'expansion économique comportant : le développement des ressources modernes d'énergie (pétrole - atome) l'aménagement du territoire, gage du plein emploi des ressources et pour les régions sous-équipées, la modernisation de l'agriculture par l'aide aux investissements et la stabilité des produits alimentaires par l'organisation des marchés, l'amélioration des circuits commerciaux de distribution et la possibilité offerte aux petits commerçants de s'organiser de manière compétitive.

7°) Une politique financière et monétaire appliquant : un équilibre strict du budget ordinaire, la débudgétisation des investissements, une révision de la politique des subventions économiques et du crédit, une discipline sévère monétaire. Le libre transfert de capitaux, une réforme profonde de la fiscalité par la suppression des taxes à faible rendement et l'établissement de la justice fiscale.

8°) Un effort décidé en faveur des logements, notamment des logements à usage locatif, la rationalisation des méthodes de construction, la lutte contre la spéculation, des terrains à bâtir, devront permettre de porter à 400 000, le nombre de logements construits par an.

9°) Une politique sociale inspirée par la justice et l'humanisme et orientée vers des objectifs précis qui sont : la promotion des salariés aussi bien au niveau de l'entreprise par le rôle accru donné aux travailleurs, qu'au niveau de l'Etat par la participation des Syndicats à l'élaboration au sein d'un Conseil économique doté de pouvoirs accrus, d'une véritable politique économique, la gestion stricte des deniers confiés par les salariés à la Sécurité Sociale. L'organisation plus simple et plus humaine des rapports entre l'administration et les assurés, le développement des diverses prestations notamment l'assurance vieillesse liées à l'essor de la production ; l'aide massive à la jeunesse à qui devront être assurés, une fois l'éducation achevée l'emploi et le logement, notamment par la mise au point d'un plan de salaire garanti préconisé par le Général DE GAULLE.

10) Des réformes nombreuses dans le domaine de l'enseignement, en respectant le pluralisme traditionnel, redonner à l'éducation civique sa place dans les programmes, doter l'enseignement technique et en faciliter l'accès sur titres à de nombreux candidats, ouvrir l'accès de l'enseignement supérieur aux jeunes gens issus des milieux ouvriers.

11°) Une politique humaine, une politique hardie pour les vieux.

Sur le plan départemental :

Dans le cadre du plan de déconcentration, implantation d'établissements industriels.

Exploitation de nos richesses climatiques : Ecoles d'altitude ; Villages-retraite et de vacances ; Maison de repos et de cure, etc...

Développement du tourisme : circuits, camping, industrie hôtelière, Gites ruraux, Sports d'été et d'hiver etc.

Equipement départemental : Routes, eaux, éclairages collectifs, télévision, équipement rural.

Suppression des zones de salaires.

Création d'Ecoles techniques professionnelles pour favoriser par la promotion ouvrière, l'ouverture de débouchés aux salariés.

Défense et exploitation intensive de toute les formes de richesses hydrauliques, agricoles, forestières...

Pour une République Nouvelle...

votez

Édouard LAMBERT

Maire de Serres
Conseiller général
Directeur Honoraire
Inspecteur général au Ministère du Travail
Administrateur des Charbonnages de France
Commandeur du Mérite du Travail
et membre du Conseil de l'Ordre
Officier de la Légion d'Honneur

Remplaçant éventuel:

Aimé FARNAUD

Maire de Lettret
Vice Président de la coopérative vinicole de Tallard

IMPRIMERIE LOUIS-JEAN — GAP

Sciences Po / fonds CEVIPOF